



Province
de Liège

Santé à l'école

Service de Promotion de Santé à l'École



Projet de Service

2014-2020



Province
de Liège

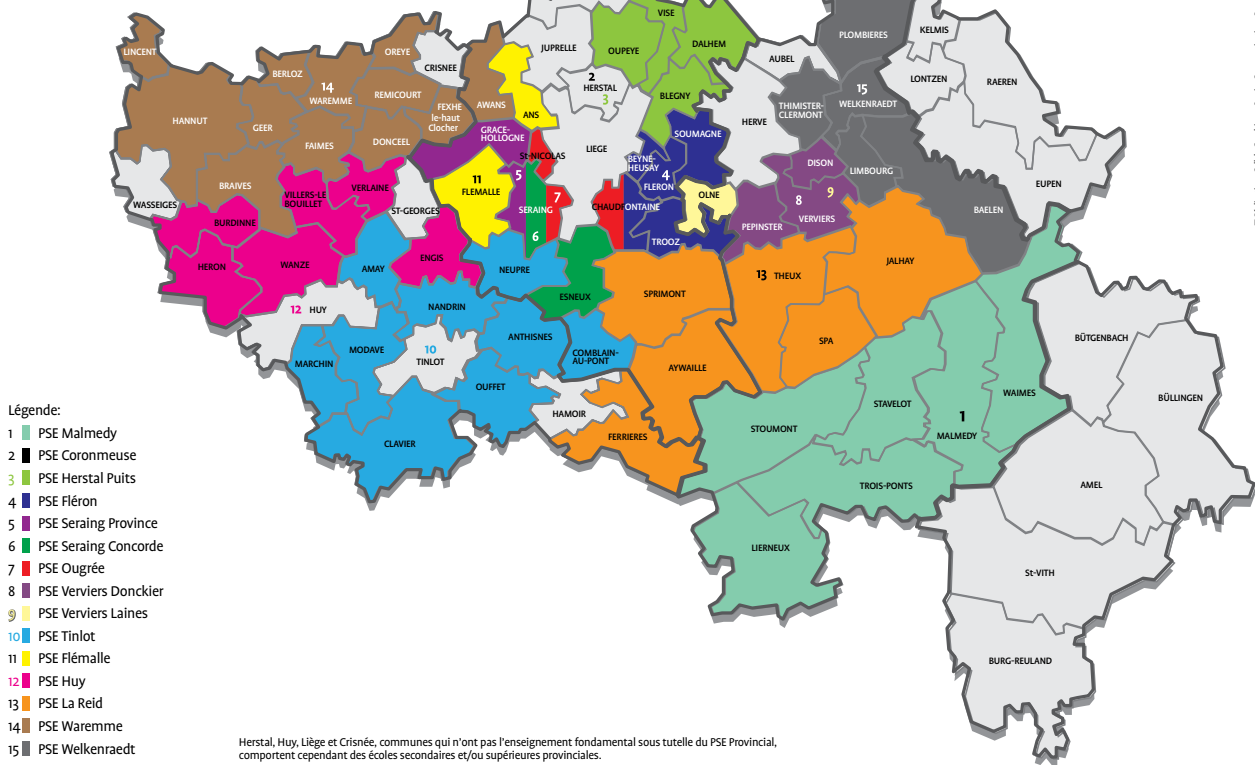
Santé à l'école

Service de Promotion de Santé à l'Ecole

Projet de Service

2014-2020

Communes sous tutelle du service PSE de la Province de Liège



■ Médiation - Cellule Graphique - Service Communication - Province de Liège - 07/2011

<p>PSE Malmédy (5615) Résidence du Parc Rue Abbé Péters, 49A 4960 MALMÉDY 080/33 70 48 pse.malmedy@provincedeliege.be</p>	<p>PSE Seraing Concorde (5608) Avenue Concorde, 212 4100 SERAING 04/237 36 57 pse.seraing-concorde@provincedeliege.be</p>	<p>PSE Flémalle (5609) Grand Route, 317 4400 FLÉMALLE 04/234 93 08 pse.flemalle@provincedeliege.be</p>
<p>PSE Coronmeuse (5605) Place Coronmeuse, 21 4040 HERSTAL 04/248 80 58 pse.herstal-Coron@provincedeliege.be</p>	<p>PSE Ougrée (5607) Esplanade de la Mairie 4102 SERAING (Ougrée) 04/337 53 04 pse.ougree@provincedeliege.be</p>	<p>PSE Huy (5603) Rue Saint-Pierre, 48 4500 HUY 085/21 12 53 pse.huy@provincedeliege.be</p>
<p>PSE Herstal Puits (5610) Rue Grand Puits, 49 4040 HERSTAL 04/237 90 30-31-32 pse.herstal-puits@provincedeliege.be</p>	<p>PSE Verviers Donckier (5612) Rue Donckier, 42 4800 VERVIERS 087/29 25 35 pse.verviers-donckier@provincedeliege.be</p>	<p>PSE La Reid (5616) Route du Canada, 157 4910 THEUX (La Reid) 087/21 05 56 pse.lareid@provincedeliege.be</p>
<p>PSE Fléron (5604) Rue François Lapierre, 17 4620 FLÉRON 04/358 28 50 pse.magnee@provincedeliege.be</p>	<p>PSE Verviers Laines (5727) Rue Aux Laines, 69 4800 VERVIERS 087/32 70 53 pse.verviers-laines@provincedeliege.be</p>	<p>PSE Waremme (5617) RUE DE SÉLYS, 33 4300 WAREMME 019/32 48 50 pse.waremme@provincedeliege.be</p>
<p>PSE Seraing Province (5606) Rue de la Province, 21 4100 SERAING 04/330 73 88 ose.seraing-prov@provincedeliege.be</p>	<p>PSE Tinlot (5602) Route de Dinant, 106 4557 TINLOT (Abée Scry) 085/51 32 59 pse.tinlot@provincedeliege.be</p>	<p>PSE Welkenraedt (5611) Rue Brecht, 1 4840 WELKENRAEDT 087/88 09 24 pse.welkenraedt@provincedeliege.be</p>

Projet de Service du Service de Promotion de la Santé à l'École (PSE)

Ce document est destiné aux établissements scolaires avec lesquels le Service PSE de la Province de Liège a signé une convention de collaboration en matière de médecine scolaire. Dans une démarche de collaboration renforcée, les équipes des Centres Psycho-Médico-Sociaux (PMS) avec lesquelles le Service PSE collabore reçoivent également une copie du présent projet de Service. Il en est de même pour les Centres Locaux de Promotion de la Santé (CLPS) et la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Le projet de Service a pour objectif de rappeler les missions du Service PSE et son cadre réglementaire. Il détermine des priorités d'actions pour développer la qualité du service rendu aux élèves, aux parents et aux écoles.

Il définit les grandes orientations de travail sur 6 années et, comme il se veut dynamique, cela nécessite, au terme de chaque année scolaire, une évaluation du processus.

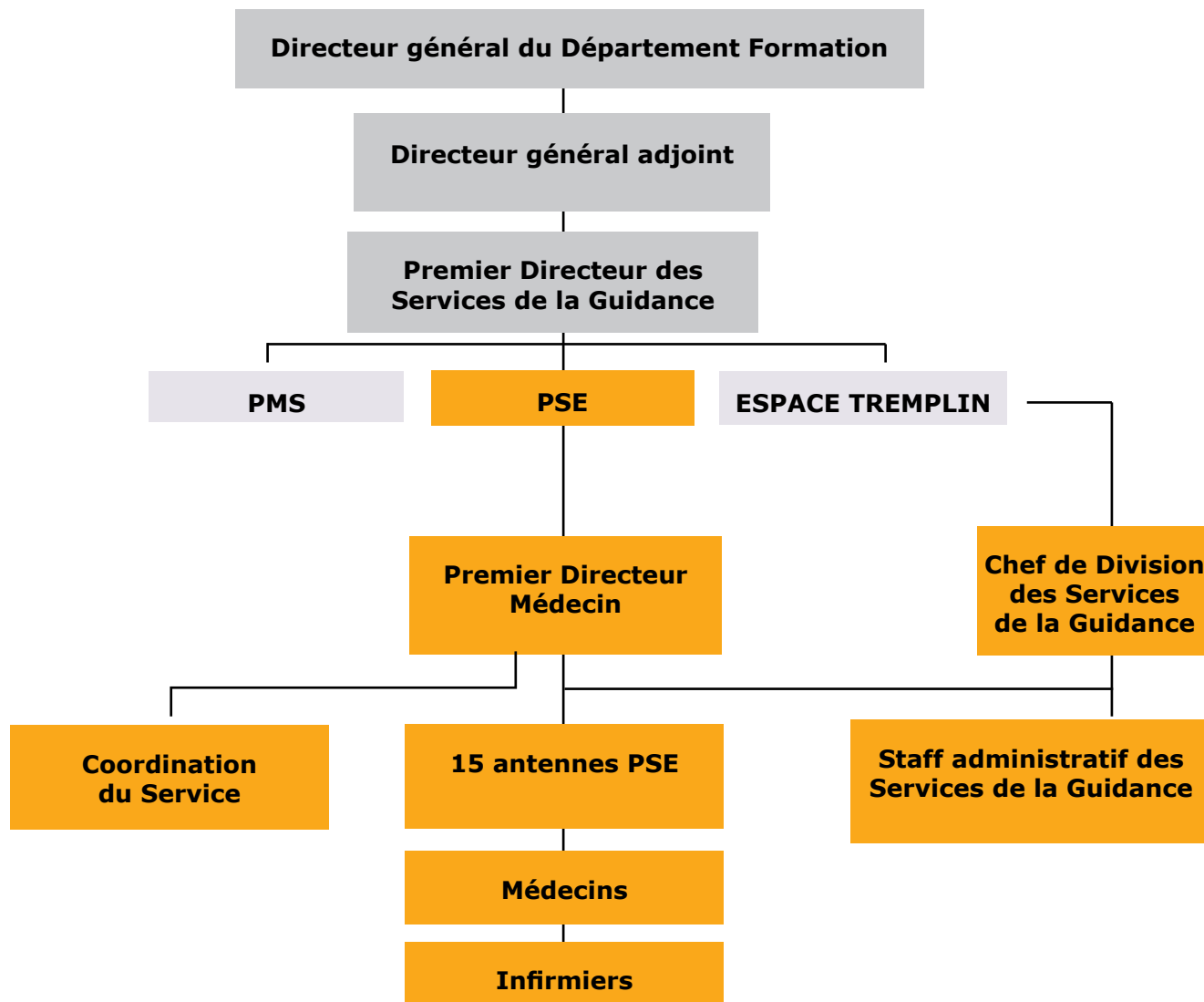
1^{ère} partie : Description du service/centre et de sa population

Présentation du Service et de son équipe

Le Service PSE est un service de santé publique gratuit, destiné aux populations scolaires. Il est composé de 15 antennes réparties dans toute la Province de Liège, chacune sous la responsabilité d'un médecin.

Depuis septembre 2011, le Service PSE fait partie des Services de la Guidance au sein du Département Formation, au même titre que les Centres PMS et l'Espace Tremplin. Ces trois Services dépendent d'un même Député provincial qui a également l'Enseignement dans ses attributions. Le regroupement de ces trois Services tend à optimiser la collaboration entre les institutions qui œuvrent pour le bien-être et la réussite scolaire du jeune.

Organigramme :



Pour remplir les missions prévues par les décrets du 20 décembre 2001 et du 16 mai 2002 relatifs à la Promotion de la Santé à l'École, le Service PSE se compose de *médecins scolaires*, d'*infirmiers gradués* et/ou *spécialisés en santé communautaire*, d'*agents administratifs*, d'une *Coordination « Promotion Santé »* et d'une *Direction* médicale qui supervise le tout. Certains de ces agents travaillent à temps partiel.

Composition du Service PSE en date du 1/01/2014 -Equivalence temps plein		Nombre d'agents effectifs en date du 1/01/2014
Premier Directeur Médecin	1	1
Premiers Attachés Médecin	8	12
Infirmiers	34	45
Assistants sociaux	2	2
Attachés spécifiques	2	2
Médecins indépendants	3	9
Attachés spécifiques	2	2
<hr/>		
Premier Directeur		1
Chef de Division		1
Gradué juridique		1
Gradué comptable		1
Employés d'administration	4	4

La répartition géographique des équipes pluridisciplinaires est une réelle plus-value; le personnel paramédical et médical peut ainsi être en phase avec les réalités du terrain, il a une bonne connaissance du réseau associatif et des particularités des populations avec lesquelles il travaille.

La Coordination et le Staff administratif soutiennent les équipes dans leurs tâches au quotidien, dans la mise en place de groupes de travail et de journées d'échanges inter-équipes. Ce dispositif permet d'harmoniser les pratiques, en tenant compte des spécificités de terrain.

La philosophie de travail des équipes au sein du Service PSE est commune et les méthodes de fonctionnement globalement similaires.

De par son appartenance à la structure provinciale, le Service PSE bénéficie d'une part d'un soutien humain et financier et, d'autre part, de collaborations privilégiées avec d'autres Services Provinciaux.

1.1 Présentation des missions décrétales du Service PSE

Les missions du Service PSE sont :

- le suivi médical des élèves, qui comprend les bilans de santé individuels et la politique de vaccination,
- l'établissement d'un recueil standardisé de données sanitaires,
- la prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles,
- la mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé,
- l'organisation de points-santé (uniquement pour l'enseignement supérieur).

Une démarche de Promotion de la Santé s'intègre à toutes ces missions.

1.2 Présentation de la population sous tutelle

• Données quantitatives

En date du 15 janvier 2013, le Service PSE a signé une convention avec 63 communes de la province de Liège et avec le Pouvoir Organisateur de l'enseignement provincial¹.

¹ Le forfait social est alloué aux services PSE via la Ministre de la Santé (FWB). Les chiffres sont connus en fin d'année scolaire ou encore en début d'année scolaire suivante. Une étude interuniversitaire définit le forfait social qui est attribué à l'élève, sur base de son lieu de résidence, à partir des variables suivantes :

1° Revenu moyen par habitant ; - 2° Revenu médian par ménage; - 3° Part des personnes ayant terminé leurs études qui disposent au moins d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur parmi les personnes ayant achevé leurs études;- 4° Part des ménages avec enfants dont une personne au moins dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur parmi les ménages avec enfants; - 5° Taux de chômage; - 6° Taux d'activité des femmes; - 7° Taux de bénéficiaires du revenu mensuel garanti; - 8° Part des professions dites de bas standing; - 9° Part des professions de haut standing; - 10° Part des logements disposant du grand confort; - 11° Nombre de pièces habitables pour 100 habitants. Cela vise à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

	NOMBRE IM-PLANTATIONS	FONDAMENTAL		SECONDAIRE	SPECIAL		CEFA	SUPERIEUR	TOTAL	1Nombre/% de forfaits sociaux
		Maternel	Primaire		Primaire	Secondaire				
Abée-Scry	37	1220	37%	2050	63%				3270	
Flémalle	29	1495	31%	2551	52%	824	17%		4870	
Herstal Coronmeuse	4			1483	24%			4583	6066	76%
Herstal Puits	28	1194	27%	2184	49%	962	22%	101	4441	2%
Huy	22	999	24%	1748	41%	1194	28%	136	4247	3%
La Reid	32	1398	27%	2602	49%	986	19%		5261	5%
Magnée	33	1367	35%	2421	62%			101	3889	3%
Malmédy	33	877	38%	1438	62%				2315	
Ougrée	26	1679	35%	2808	59%	212	4%	69	4768	1%
Seraing Concorde	29	1484	34%	2186	50%			118	4414	3%
Seraing Province	20	604	11%	842	15%	1144	21%	2604	5434	4%
Verviers Donckier	28	1723	35%	2904	60%			251	4878	5%
Verviers Laines	8	128	5%	217	8%	1483	56%	683	2645	5%
Waremmé	41	1529	33%	2476	53%	644	14%		4649	
Welkenraedt	19	1019	37%	1767	63%				2786	
TOTAL	390	16716		28194		8932		438	64312	
						101		8941		

Caractéristiques sociales et sanitaires des enfants vivant en province de Liège

Les données relatives à l'environnement de vie et à la santé des enfants montrent un profil de vulnérabilité accru en comparaison à certaines autres provinces.

La proportion d'écoles à indice socio-économique de 1 à 5² est importante en province de Liège, tant dans l'enseignement fondamental que dans l'enseignement secondaire³ :

	Proportion d'implantations fondamentales à indice socio-économique allant de 1 à 5	Proportion d'implantations secondaires à indice socio-économique allant de 1 à 5
Fédération Wallonie-Bruxelles	22%	31%
Bruxelles	49%	58%
Brabant Wallon	0,5%	0%
Hainaut	31%	41%
Liège	22%	28%
Luxembourg	1%	0%
Namur	8%	2%

Selon la Banque de Données Médico-Sociales de l'ONE⁴ :

La répartition des mères de moins de 20 ans est plus importante et supérieure à la moyenne de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2,5%) dans les provinces de Hainaut et de Liège par rapport aux autres provinces.

- Le pourcentage d'enfants nés avec un petit poids de naissance (<2500g) est plus élevé dans le Hainaut et en province de Liège par rapport aux autres provinces.
- La proportion de décès chez les enfants de moins d'un an est, en chiffres bruts, plus élevée dans les provinces de Liège (34,2%) et du Hainaut. A titre informatif, pour 100 enfants nés avec un petit poids de naissance en Wallonie et à Bruxelles, on compte 34,2 enfants à Liège et 39,1 dans le Hainaut.
- De même, les subrégions de Liège et du Hainaut comptent en chiffres bruts une proportion plus élevée de décès chez les enfants âgés de 1 à 12 ans avec 37,7% et 28,54%, respectivement parmi les enfants décédés en Wallonie et à Bruxelles.

² Les écoles dont l'indice socio-économique se situe de 1 à 5 bénéficient de moyens complémentaires sous forme de périodes-professeurs et de budgets de fonctionnement supplémentaires.

³ Etude « L'indice socio-économique des écoles : comment ça marche ? A quoi ça sert ? » FAPEO 2011

⁴ Publié en 2012

2^{ème} partie : Priorités du service

2.1 Les priorités du Service

Le Service PSE a établi des priorités transversales à l'ensemble de ses missions. Ces priorités ont été établies suite :

- au bilan du projet de Service 2007-2014. En effet, l'évaluation du précédent projet de Service démontre que celui-ci aurait dû être davantage un outil de travail, une référence pour les équipes PSE et pour les écoles, et ce sur le long terme,
- à la Déclaration de politique générale de la Province de Liège pour les années 2012 à 2018 qui vise notamment l'optimisation des Services provinciaux,
- aux recommandations ministérielles de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui émanent du Plan Communautaire Opérationnel et du plan quinquennal.

Pour les années 2014-2020, les priorités du Service PSE sont :

2.1.1. Tendre vers la réduction des inégalités sociales en matière de santé



Aujourd'hui, la pauvreté s'aggrave et elle prend de nouvelles formes par rapport aux décennies précédentes. Elle touche de plus en plus de jeunes adultes, des enfants et leurs parents. Elle ne se limite plus aux personnes sans emploi et isolées mais concerne également des travailleurs ayant des revenus ou une situation précaires. De plus en plus de personnes ne naissent pas pauvres mais le deviennent, avec comme conséquence de devoir renoncer à un certain niveau de vie et prioriser le nécessaire. Sont touchés également par cette pauvreté, les enfants de familles nombreuses ou de familles monoparentales, les enfants dont les parents sont très jeunes et les enfants de parents immigrés ou appartenant à une minorité ethnique ou religieuse.

Pour les enfants, vivre dans un milieu de pauvreté ou de précarité signifie, peut-être, connaître des difficultés au niveau du logement (exiguïté, insalubrité, difficulté à financer le chauffage, à recevoir des invités, etc.), s'alimenter de façon peu adaptée, être confrontés aux difficultés de la vie quotidienne de leurs parents, avoir peu d'occasions de socialisation, rencontrer des problèmes à l'école, etc.

La pratique de terrain montre également l'accroissement des inégalités sociales de santé. En effet, beaucoup de familles ont de plus en plus de difficultés à avoir une hygiène de vie saine (pourcentage élevé d'obésité, aggravation des problèmes bucco-dentaires, augmentation du nombre de grossesses non planifiées, taux de tabagisme plus élevé,...), à aller chez le médecin, à acheter des traitements notamment contre la pédiculose, ...

Le Service PSE a également plus de difficultés à obtenir une réponse aux courriers qu'il envoie (bilans sélectifs, anamnèses, ...) et il est confronté à un plus grand taux d'absentéisme lors de ses actions de prévention.

Dans ce contexte, les services proposés par la médecine scolaire ont tout leur sens car ils offrent un service universel, accessible à toute la population.

En effet, la prévention dans la petite enfance permettrait de diminuer les inégalités de santé à l'âge adulte.

Comment procéder ?

- En axant les actions sur le dépistage précoce tel que le dépistage des troubles de la vue, du langage.
- En sensibilisant sur une prise en charge rapide des soucis détectés lors du bilan de santé (port

- de lunettes si besoin, discussion avec l'enseignant sous le respect du secret professionnel,...).
- En apportant un soutien aux parents et en intervenant auprès des enfants afin de renforcer leurs capacités d'agir (travailler l'estime de soi).
- En développant un certain nombre de compétences qui visent à renforcer les capacités d'avoir un contrôle sur sa destinée notamment en menant des actions sur les thématiques de santé prioritaire.

2.1.2. Développer les thématiques prioritaires de promotion de la santé



La volonté du Service PSE de la Province de Liège est d'accorder une attention particulière aux élèves fréquentant des établissements scolaires à haut taux de forfaits sociaux et/ou de l'enseignement spécialisé.

Tout d'abord, le Service est attentif à toute demande pertinente émanant des écoles en fonction des besoins rencontrés sur le terrain. Les actions se construisent au départ des réalités rencontrées et se déclinent en fonction des priorités de promotion de santé définies par le Gouvernement de la FWB.

Pour les années à venir, le Gouvernement de la FWB souhaite que les équipes PSE soient plus particulièrement attentives aux thématiques suivantes :

- L'estime de soi,
- L'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle,
- La prévention des assuétudes,
- L'alimentation saine (un des outils promu par la FWB est le cahier spécial des charges de référence pour améliorer les repas de collectivité des enfants âgés de 3 à 18 ans).

Le Service PSE, comme organisme de première ligne, est là pour accompagner les écoles dans les démarches de promotion de la santé. Concrètement, il peut les aider dans la construction d'un projet, la recherche d'outils de prévention ou la demande de subventions, ... dont la finalité touche au bien-être des jeunes.

2.1.3. Intensifier la collaboration avec les Centres PMS de la Province de Liège

Selon l'OMS, la réussite scolaire a un effet favorable sur la santé. Inversement, les élèves en bonne santé seraient plus enclins à travailler de façon efficace. Dans cette optique, le Service PSE et les Centres PMS travaillent conjointement afin d'avoir une vue globale de l'élève et ainsi proposer des actions plus cohérentes, qui, en relation avec les besoins du jeune, agissent sur les déterminants de santé : les conditions de vie et d'environnement (climat scolaire, aménagements, ...), les comportements individuels mais aussi les contextes (favorisants ou non) dans lesquels s'insèrent les comportements.

Pour optimiser cette collaboration PSE-PMS, divers moyens ont été envisagés :

- Au niveau administratif, les rapprochements sont renforcés pour optimiser les moyens mis au service des jeunes soumis à l'obligation scolaire.
- Au niveau communicationnel, des formations, des groupes de travail et des protocoles d'intervention communs seront arrêtés sous la supervision du Premier Directeur des Services de la Guidance.
- Au niveau médical, un dossier unique, informatisé, sera créé pour tous les élèves qui sont sous la tutelle des deux Services.



Il va de soi que la collaboration entre les deux Services se réalise à partir du terrain, elle se construit chaque jour davantage.

2.1.4. Harmoniser les pratiques au sein du Service PSE



Comme dit en supra, une des richesses du Service PSE de la Province de Liège est la répartition géographique des équipes sur le territoire de la province. Ceci permet à chaque équipe d'adapter son offre de service, de connaître les spécificités du terrain. Chaque équipe a donc une identité propre. Toutefois, afin d'avoir une base de travail commune à tout le Service, la Direction médicale du Service soutenue par le staff administratif et la Coordination vise à harmoniser les pratiques de terrain notamment au niveau administratif.

En effet, régulièrement, les agents PSE sont amenés à travailler dans d'autres antennes PSE pour un remplacement, un soutien. Dans ce cadre, il est primordial que les pratiques soient un maximum harmonisées pour faciliter le travail et amener une cohérence au sein du Service.

Dans cette optique, la Direction médicale organise des formations communes, des groupes de travail, ajuste les formulaires, organise des journées d'échanges inter-équipes, établit des recommandations communes, ...

Les équipes, entre elles, peuvent également apporter leur contribution. En effet, dans le cadre de leurs missions, elles sont amenées à créer des documents, à mener des projets de promotion de la santé ou encore à réaliser des procédures pour faciliter leur travail quotidien. Tout ce travail fourni peut être bénéfique pour d'autres antennes PSE du Service et il est donc intéressant que chacun puisse en bénéficier.

Cette harmonisation des équipes permet également à chacun de prendre le temps de la réflexion sur ses pratiques et de donner du sens au travail mené quotidiennement.

2.1.5. Communiquer en interne/externe

2.1.5.1. La communication interne



La communication interne vise à favoriser les échanges inter-équipes pour harmoniser les « bonnes pratiques » et encourager le partage d'expériences dans le but d'aboutir à un *coaching*, à une auto-stimulation des équipes entre-elles.

Les moyens identifiés sont :

1. Les rencontres ponctuelles inter-équipes.
2. La diffusion d'un journal interne (l'Echo de la Guidance) à destination des équipes PSE - PMS - Espace Tremplin, relatant les projets menés dans différents établissements, ainsi que des informations utiles en Promotion de la Santé (outils pédagogiques, documentation disponible, ...).
3. L'utilisation élargie de l'outil informatique (intranet, mails, ...).

La Direction médicale, le staff administratif et la Coordination du Service sont des ressources humaines qui facilitent cette priorité.

2.1.5.2. La communication externe



Faire connaître le Service PSE et le faire reconnaître, permettre aux partenaires d'identifier clairement le Service PSE afin qu'ils sachent en quoi nous pouvons leur être utiles, à quel moment et pour quelles raisons ils peuvent faire appel à ses compétences, est primordial.

Il faut continuer un travail portant sur la communication avec les partenaires directs (élèves, étudiants, parents, écoles, CPMS et services sociaux, ...).

Dans l'optique de diminuer les inégalités sociales en matière de santé, le Service PSE travaille sur sa visibilité. Il développe des

stratégies de communication vers les publics peu ou pas lettrés, peu familiers avec le français en simplifiant les documents, en diversifiant les moyens de communication et en se montrant le plus disponible possible.

Parallèlement, une des priorités du Service PSE reste de privilégier l'accueil des élèves et des enseignants, en travaillant la notion de relation auprès des bénéficiaires et en promouvant la santé. Pour induire une démarche de « Promotion de la Santé » dans les écoles, il est essentiel d'entretenir celle-ci au sein des antennes. C'est en faisant évoluer le regard du Service sur la santé et en faisant en sorte que ses bénéficiaires s'en rendent compte que nous parviendrons, à terme, à ce que les écoles perçoivent la Promotion de la Santé de manière globale.

Les moyens identifiés permettant de développer l'aspect relationnel sont :

1. Utiliser le bilan de santé comme moment et lieu « Santé ».
2. Promouvoir la santé en adoptant une attitude relationnelle de qualité.

2.2. La façon dont le Service entend mettre en œuvre la Promotion de la Santé à travers l'ensemble de ses missions

Pour mettre en œuvre la Promotion de la Santé à travers l'ensemble de ses missions, le Service PSE harmonise ses pratiques, tout en tenant compte des spécificités du terrain.

Diverses stratégies de promotion de la santé peuvent être évoquées :

●Après des jeunes et leurs familles.

→ **Mobiliser et enrichir les représentations** car celles-ci sont déterminantes quant aux choix de santé. Partir des représentations permet de savoir où en sont les jeunes et leurs familles par rapport au sujet que l'on va travailler. Les constats des équipes à eux seuls ne suffisent pas pour comprendre les réelles raisons et motivations qui expliquent les comportements. Ce que les personnes pensent et ressentent à propos de la santé constitue un chaînon essentiel dans les conduites qu'elles adoptent.



Commencer par cette analyse de représentation permettra par la suite de mobiliser plus facilement les jeunes et leurs familles et de renforcer leurs capacités à agir pour leur santé.

Quelles techniques pour analyser les représentations ?

- Le photolangage,
- Le portrait-chinois
- ...

→ **Développer les connaissances** sur les questions de santé et le fonctionnement des services de santé pour permettre au public cible de faire des choix en toute connaissance de cause. *Comment ?*

- En proposant de l'information dans la salle d'attente,
- En discutant avec le jeune lors du bilan de santé,
- En faisant des animations
- ...



→ **Favoriser l'empowerment⁵ et le développement des compétences** en soutenant les dynamiques qui font émerger ou qui redynamisent les compétences, l'esprit critique et renforcent la confiance en soi. Il s'agit donc de donner l'occasion aux personnes de se réapproprier leur vie et leur santé plutôt que de les culpabiliser.



Comment ?

- En faisant participer les jeunes et leurs familles tout au long du projet (planification, demande d'avis pour la recherche de solution, ...).
- En leur permettant de contrôler leur environnement et les événements qui les concernent.
- En les valorisant et en renforçant les bons comportements.

→ **Encourager la participation du public** tout au long du projet pour que celui-ci se sente concerné et acteur de sa santé. *Comment ? Par exemple :*

- En invitant les jeunes et/ou l'association de parents à la cellule santé de l'école,
- En expliquant les conclusions de l'examen clinique à l'élève,
- En travaillant la collaboration des parents et des élèves, des enseignants au niveau du suivi médical des élèves..

⁵ Empowerment : L'empowerment est le fait de donner à l'individu le pouvoir d'agir sur les événements.

- **Construire un dialogue avec les parents – enfants – jeunes - enseignants** notamment en personnalisant les conclusions du bilan de santé, en allant à la rencontre des parents, des enseignants, ...
- **Communiquer sur les activités et l'offre de Service** en diffusant des brochures du Service, en se faisant connaître auprès des parents, enseignants lors des journées portes ouvertes, en allant à la rencontre du jeune lors des points-santé, ...
- **Apporter une attention accrue aux écoles en discrimination positive ou certains publics plus fragilisés.**

● **Auprès des professionnels**

- **Augmenter les compétences des professionnels** pour mener des projets de promotion de la santé auprès de personnes en situation de précarité. Il s'agit donc de les soutenir notamment en les documentant sur la question des inégalités sociales en matière de santé. Les équipes PSE pourront, par exemple, se montrer à l'écoute des enseignants et/ou organiser des formations pour que ceux-ci deviennent acteur de promotion de la santé.
- **Soutenir les agents du Service** dans leur démarche de promotion de la santé en les outillant et en les formant sur les inégalités sociales de santé.



● **Concernant l'environnement**

- **Agir sur les lieux de vie et les règlements** pour que ceux-ci soient propices au bien-être et soutiennent les bénéficiaires dans leurs démarches de promotion de la santé. Par exemple :
 - A l'antenne PSE, les équipes aménagent la classe d'accueil en fonction des élèves qu'elles reçoivent.
 - A l'école, les équipes apporteront des conseils du type : embellir les locaux, les réfectoires, mettre à disposition des fontaines à eau, aménager la cour de récréation, revoir le règlement d'ordre intérieur si nécessaire, ...

3^{ème} partie : Objectifs du Service

Des objectifs généraux ont été établis pour rencontrer les cinq priorités du projet de Service. Ensuite, des objectifs plus opérationnels ont été définis par priorité et par mission pour répondre aux besoins de la population.

Pour les années 2014 à 2020, les objectifs du Service PSE sont :

3.1. Concernant le Service en terme de changements attendus dans la mise en œuvre de la Promotion de la Santé

- Développer une culture, une philosophie commune de Service.
- Augmenter la compétence et la polyvalence des agents du Service PSE.
- Globaliser l'ensemble des activités menées et mettre celles-ci en lien avec les priorités du Service.
- Optimiser l'organisation du Service PSE.
- Faciliter les pratiques, le travail quotidien de chaque antenne PSE.
- Améliorer l'accessibilité, la visibilité du Service PSE.
- Optimiser les échanges avec les Centres PMS de la Province de Liège.

3.2 Concernant les établissements scolaires et leur population en terme de changements attendus dans la mise en œuvre de la Promotion de la Santé

- Donner aux élèves et à leurs parents les capacités d'agir sur leur santé et de faire des choix en toute connaissance de cause.
- Apporter une attention particulière aux personnes fragilisées, aux écoles à haut taux de forfaits sociaux et avec les écoles spécialisées.
- Optimiser la communication avec les personnes fragilisées, avec les écoles à haut taux de forfaits sociaux et aux écoles spécialisées.
- Mener des projets de promotion de santé cohérents en mettant en lien les besoins, les ressources et les demandes.
- Sensibiliser les élèves sur les thématiques de santé prioritaires.
- Améliorer la prise en charge globale des élèves au niveau médical et psycho-social.

4^{ème} partie : Plan d'action du service – actions concrètes destinées aux écoles

Diverses actions sont déjà mises en place et sont bien ancrées dans les pratiques de terrain. Seront développées ici, les activités pour lesquelles une attention toute particulière sera accordée en 2014-2020. Les activités ont été développées par mission. Cependant, chaque équipe veillera à avoir une vue globale de chaque priorité.

4.1. La surveillance médicale au travers des bilans de santé individuels

PRIORITES	OBJECTIFS	PLAN D'ACTION : STRATÉGIES, ACTIONS CONCRÈTES, PUBLIC CIBLE
Tendre vers la réduction des inégalités sociales en matière de santé	Accorder une attention accrue aux écoles à haut taux de forfaits sociaux.	Individualiser l'examen clinique, en approfondissant le bilan de santé de l'enfant lorsque la situation l'exige. Systématiser les suivis de bilan (rappel systématique, bilans sélectifs, ...).
	Construire un dialogue avec les élèves/ les parents/ les intervenants scolaires pour valoriser leurs compétences et échanger autour de pistes qui leur permettent d'améliorer leur comportement santé si nécessaire.	Personnaliser les conclusions du bilan de santé. Simplifier les documents distribués. Aller à la rencontre des parents quand la situation le nécessite. Favoriser les échanges, adaptés en fonction des âges, autour de la Promotion de la Santé au sein même de l'antenne PSE, entre l'équipe, les élèves et l'enseignant ou l'accompagnant.
	Développer les connaissances des élèves/ des parents/ des intervenants scolaires pour leur permettre d'être acteurs de leur santé et les aider à faire des choix en toute connaissance de cause.	Continuer à distribuer des outils adaptés à chaque tranche d'âge, préparant et dramatisant le bilan de santé. Faire connaître les associations locales via la classe d'accueil. Apporter des informations complémentaires à propos de la santé via des brochures, lors de l'entretien au cabinet médical, ...

<p>Développer les thématiques prioritaires de la promotion de la santé</p>	<p>Sensibiliser les enseignants sur leur rôle en matière de santé et améliorer leurs connaissances sur les thématiques de santé.</p>	<p>Systématiser les rencontres avec les enseignants avant/après le bilan de santé pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître leurs impressions sur la santé/ le bien-être des élèves. - les informer sur les thématiques santes (remise d'informations, ...). <p>Amorcer une dynamique de promotion de la santé autour d'outils pédagogiques.</p> <p>Distribuer/mettre à disposition des supports papiers sur les différentes thématiques de santé.</p> <p>Personnaliser les conseils de santé donnés aux élèves.</p> <p>Aborder avec l'élève les différentes thématiques de santé notamment via le questionnaire sur les habitudes de vie en relation avec la santé.</p> <p>Personnaliser la classe d'accueil en fonction des publics rencontrés, de l'actualité.</p> <p>Distribuer/mettre à disposition des supports papiers sur les thématiques de santé.</p> <p>Communiquer systématiquement avec le CPMS lorsqu'un élève ou étudiant ou une école pose question (concertation, appel téléphonique, fiche de liaison, ...).</p>
<p>Intensifier la collaboration avec les CPMS de la Province de Liège</p>	<p>Améliorer la surveillance médicale en globalisant la prise en charge de l'élève et de sa famille et en créant des ponts entre le psycho-social et le médical.</p>	<p>Réaliser/participer à des formations dont l'objet est la surveillance médicale, le bilan de santé.</p> <p>Organiser des réunions de médecins : échanges de pratiques médicales, recommandations, procédures communes, ...</p> <p>Aborder un volet médical lors des journées d'échanges inter-équipes et dans l'Echo de la Guidance.</p> <p>Uniformiser les documents relatifs à la surveillance médicale.</p> <p>Participer à des groupes de travail sur le bilan de santé et ses suites.</p> <p>Identifier des procédures communes relatives à l'organisation du bilan de santé à l'ensemble des agents.</p> <p>Echanger en équipe sur les pratiques et communiquer les « bonnes procédures » de l'équipe à l'ensemble des agents du Service.</p> <p>Faire un état des lieux du dépistage et identifier les éventuelles améliorations à apporter.</p>
<p>Harmoniser les pratiques des agents autour du bilan de santé</p>	<p>Augmenter les compétences et la polyvalence des agents du Service PSE par le biais de formations, d'informations, ...</p> <p>Permettre aux agents du Service de partager leurs pratiques en aménageant des temps d'échanges.</p> <p>Etablir une même ligne de conduite entre les agents d'une même antenne PSE et entre les agents du Service.</p> <p>Faciliter le travail des équipes PSE en transmettant des informations, des documents « intéressants » à l'ensemble des équipes mais aussi en aménageant au mieux les ressources.</p>	<p>Réaliser/participer à des formations dont l'objet est la surveillance médicale, le bilan de santé.</p> <p>Organiser des réunions de médecins : échanges de pratiques médicales, recommandations, procédures communes, ...</p> <p>Aborder un volet médical lors des journées d'échanges inter-équipes et dans l'Echo de la Guidance.</p> <p>Uniformiser les documents relatifs à la surveillance médicale.</p> <p>Participer à des groupes de travail sur le bilan de santé et ses suites.</p> <p>Identifier des procédures communes relatives à l'organisation du bilan de santé à l'ensemble des agents.</p> <p>Echanger en équipe sur les pratiques et communiquer les « bonnes procédures » de l'équipe à l'ensemble des agents du Service.</p> <p>Faire un état des lieux du dépistage et identifier les éventuelles améliorations à apporter.</p>

Améliorer la communication en interne	<p>Déterminer des procédures concrètes d'organisation interne visant l'amélioration et la systématisation de la communication au sein de l'équipe.</p> <p>Déterminer des procédures concrètes d'organisation interne visant la mise en place d'une concertation systématique et régulière au sein de l'équipe.</p>	<p>Mettre en place un cahier de communication pour que les agents à temps partiel soient mis au courant des nouvelles informations qui concernent l'antenne.</p> <p>Inciter les agents à rédiger des articles pour l'Echo de la Guidance.</p> <p>Participer aux journées d'échanges inter-équipes, aux journées d'étude et d'échanges de la Guidance.</p> <p>Réaliser une Circulaire de rentrée propre au Service PSE.</p> <p>Participer à des groupes de travail.</p> <p>Réaliser des notes de Service.</p>
Améliorer la communication en externe	Agir sur les représentations des écoles vis-à-vis du bilan de santé.	Continuer à apporter une attention particulière à l'accueil de l'élève et de l'enseignant lors du bilan de santé.

4.2. La mise en place de programme de vaccination

PRIORITES	OBJECTIFS	PLAN D'ACTION : STRATÉGIES, ACTIONS CONCRÈTES, PUBLIC CIBLE
Tendre vers la réduction des inégalités sociales en matière de santé	Augmenter le recueil des données vaccinales.	Créer des formulaires clairs et compréhensibles par chacun.
		Distribuer les formulaires à un moment opportun.
	Augmenter l'accessibilité de l'information pour permettre aux élèves/aux parents de faire des choix en toute connaissance.	Rencontrer, contacter systématiquement la famille ou les autres vaccinateurs (ONE, médecin, ...) lorsque les formulaires sont mal remplis.
	Rendre l'enfant/ le jeune acteur de sa santé.	Donner de l'information via des supports papier, des séances d'information, des entretiens individuels, ...
	Sensibiliser les étudiants stagiaires à l'importance d'être acteur de leur santé et à respecter celles des autres.	Proposer la vaccination à tous. Insister sur la gratuité du vaccin. Mettre en place des procédures pour la vaccination des stagiaires. Expliquer aux enfants/jeunes l'importance et l'intérêt de la vaccination, l'importance de disposer d'une carte de vaccination et de la commander, l'intérêt des vaccins, ... Informar la population via un discours adapté, compréhensible. Optimaliser le suivi médical spécifique aux élèves effectuant des stages à risque.
Développer les thématiques prioritaires de la promotion de la santé Intensifier la collaboration avec les Centres PMS de la Province de Liège	Sensibiliser les jeunes à l'importance de la vaccination et à une hygiène de vie en général (cancer du col de l'utérus - hépatite B).	Réaliser des séances d'informations auprès des jeunes et du personnel éducatif. Prendre contact avec les étudiants via l'école virtuelle, le bilan de santé, le téléphone, ... Distribuer les supports papiers qui sont à disposition du Service (formulaires, brochures, ...). Donner des informations aux jeunes sur la vaccination (folders, animations, ...) en collaboration avec les Centres de Planning Familial, les Centres PMS, ...

<p>Harmoniser les pratiques des agents autour de la vaccination</p>	<p>Augmenter les compétences et la polyvalence des agents du Service PSE par le biais de formations, d'informations, ...</p> <p>Permettre aux agents du Service de partager leurs pratiques en aménageant des temps d'échanges.</p> <p>Etablir une même ligne de conduite entre les agents d'une même antenne PSE et entre les agents du Service.</p> <p>Faciliter le travail des équipes PSE en transmettant des informations, des documents « intéressants » à l'ensemble des équipes mais aussi en aménageant au mieux les ressources.</p>	<p>Participer aux rencontres Provac pour se tenir informés de l'actualité et des priorités de la FWB.</p> <p>Avoir une procédure commune en matière de vaccination.</p> <p>Uniformiser les documents relatifs à la vaccination.</p>
<p>Améliorer la communication en interne</p>	<p>Déterminer des procédures concrètes d'organisation interne visant l'amélioration et la systématisation de la communication au sein de l'équipe.</p> <p>Déterminer des procédures concrètes d'organisation interne visant la mise en place d'une concertation systématique et régulière au sein de l'équipe.</p>	<p>Mettre en place un cahier de communication pour que les agents à temps partiel soient mis au courant des nouvelles informations qui concernent l'antenne.</p> <p>Inciter les agents à rédiger des articles pour l'Echo de la Guidance.</p> <p>Participer aux journées d'échanges inter-équipes, aux journées d'étude et d'échanges de la Guidance.</p> <p>Réaliser une Circulaire de rentrée propre au Service PSE.</p> <p>Participer à des groupes de travail.</p> <p>Réaliser des notes de Service.</p>
<p>Améliorer la communication en externe</p>	<p>Responsabiliser les écoles sur leurs rôles en matière de vaccination.</p> <p>Augmenter le partenariat avec les vaccinateurs (médecin traitant, pédiatre, ONE, ...).</p>	<p>Intensifier les collaborations avec les écoles par des informations ciblées.</p> <p>Aller à la rencontre des partenaires, échanger les informations et mettre en avant les spécificités de chaque service.</p>

4.3. La mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé

PRIORITES	OBJECTIFS	PLAN D'ACTION : STRATÉGIES, ACTIONS CONCRÈTES, PUBLIC CIBLE
Tendre vers la réduction des inégalités sociales en matière de santé	Privilégier les écoles à haut taux de forfaits sociaux, les populations fragilisées et/ou les situations préoccupantes.	Soutenir des projets santé dans les écoles selon la philosophie de l'école en santé basée sur une démarche de co-construction. Ces projets partent majoritairement des demandes et des besoins réels de l'établissement scolaire. Susciter la demande de l'école pour laquelle un besoin santé est constaté.
Développer les thématiques prioritaires de promotion de la santé	Sensibiliser les écoles sur les thématiques de santé prioritaires identifiées par la FWB et les accompagner dans leurs démarches de promotion de la santé.	Aborder avec la Direction de l'école les notions de Promotion de la Santé, de projets santé, d'outils « santé » pédagogiques. Confronter les besoins et les demandes des écoles avec les observations faites lors des visites d'établissement afin de dégager des pistes cohérentes de Promotion de la Santé. Construire des fiches pédagogiques sur les thématiques prioritaires (en collaboration avec les CLPS et d'autres partenaires spécialisés). Systematiser la collaboration entre les deux services.
Intensifier la collaboration avec les Centres PMS de la Province de Liège	Proposer aux élèves et aux écoles une meilleure offre de service en mettant les complémentarités du SPSE et du CPMS en avant et en renforçant les partenariats. Améliorer la coordination des actions de promotion de la santé en privilégiant la communication entre les deux Services sur les différents projets menés.	Informier les agents via l'organisation de journées d'échanges entre les deux services. Inciter la mise en place de groupes de travail communs aux deux services. Initier la mise en place de projets communs dans les écoles.

<p>Harmoniser les pratiques des agents</p>	<p>Augmenter les compétences et la polyvalence des agents du Service PSE par le biais de formations, d'in-formations, ...</p> <p>Permettre aux agents du Service de partager leurs pratiques en aménageant des temps d'échanges.</p> <p>Etablir une même ligne de conduite entre les agents d'une même antenne PSE et entre les agents du Service.</p> <p>Faciliter le travail des équipes PSE en transmettant des informations, des documents « intéressants » à l'ensemble des équipes mais aussi en aménageant au mieux les ressources.</p>	<p>Réaliser des modules de formations en promotion de la santé sur des cycles de deux ans.</p> <p>Réaliser un référentiel de « bonnes pratiques » reprenant les freins et les éléments qui ont facilité les projets menés.</p> <p>Créer une plate-forme d'échanges d'outils au sein du Service.</p>
<p>Améliorer la communication en interne</p>	<p>Déterminer des procédures concrètes d'organisation interne visant l'amélioration et la systématisation de la communication au sein de l'équipe.</p> <p>Déterminer des procédures concrètes d'organisation interne visant la mise en place d'une concertation systématique et régulière au sein de l'équipe.</p>	<p>Mettre en place un cahier de communication pour que les agents à temps partiel soient mis au courant des nouvelles informations qui concernent l'antenne.</p> <p>Inciter les agents à rédiger des articles pour l'Echo de la Guidance.</p> <p>Participer aux journées d'échanges inter-équipes, aux journées d'étude et d'échanges de la Guidance.</p> <p>Réaliser une Circulaire de rentrée propre au Service PSE.</p> <p>Participer à des groupes de travail.</p> <p>Réaliser des notes de Service.</p>
<p>Améliorer la communication en externe</p>	<p>Favoriser le travail en partenariat notamment avec le Centre PMS, les partenaires locaux, les services provinciaux et les acteurs de l'école (parents, éducateurs, enseignants, ...).</p> <p>Augmenter la visibilité du Service PSE auprès des jeunes, des enseignants et des partenaires.</p>	<p>Contacté systématiquement les partenaires locaux quand la situation l'exige.</p> <p>Recueillir auprès de tous les intervenants scolaires (enseignants, techniques de surface, ...) les freins et les éléments facilitant la mise en « santé » de l'école.</p> <p>Insister sur la présence du Conseiller en prévention lors des visites environnementales afin de tendre vers une vision + globale de l'établissement scolaire.</p> <p>Créer des supports thématiques et des supports promotionnant le Service.</p> <p>Favoriser les échanges avec les partenaires, les intervenants scolaires, pré-senter le rôle et les missions du Service.</p>

4.4. L'organisation de points-santé

PRIORITES	OBJECTIFS	PLAN D'ACTION : STRATÉGIES, ACTIONS CONCRÈTES, PUBLIC CIBLE
Tendre vers la réduction des inégalités sociales en matière de santé	Augmenter la fréquentation du point-santé en améliorant son accessibilité.	Etre pro-actif au moment du point-santé en allant à la rencontre des étudiants, du conseil des étudiants, des intervenants scolaires. Adapter l'horaire et le lieu du point-santé en fonction des disponibilités des étudiants.
Développer les thématiques prioritaires de promotion de la santé	Permettre aux jeunes d'avoir un espace de dialogue autour des différentes questions qu'ils se posent sur leur santé et leur bien-être.	Faire connaître les point-santé, leurs lieux et leurs horaires lors de chaque rencontre avec les étudiants. Prodiguer des conseils aux étudiants au départ des questions qu'ils se posent.
Intensifier la collaboration avec les Centres PMS de la Province de Liège	Permettre aux jeunes d'accéder aux informations sur les thèmes de santé prioritaires définis par la FWB : l'estime de soi, l'ÉVRAS, l'alimentation et les assuétudes.	Mettre de la documentation sur diverses thématiques à la disposition des étudiants . Réaliser des actions santé en partenariat avec le conseil des étudiants. Apporter des conseils par rapport au contenu du student pack pour que celui-ci tende à devenir vecteur de produits sains.
<i>Inexistence de CPMS dans l'enseignement supérieur.</i>		

<p>Harmoniser les pratiques des agents</p>	<p>Augmenter les compétences et la polyvalence des agents du Service PSE par le biais de formations, d'informations, ...</p> <p>Permettre aux agents du Service de partager leurs pratiques en aménageant des temps d'échanges.</p> <p>Etablir une même ligne de conduite entre les agents d'une même antenne PSE et entre les agents du Service.</p> <p>Faciliter le travail des équipes PSE en transmettant des informations, des documents « intéressants » à l'ensemble des équipes mais aussi en aménageant au mieux les ressources.</p>	<p>Réaliser des groupes d'échanges à propos des points-santé.</p> <p>Uniformiser les documents relatifs aux points-santé.</p>
<p>Améliorer la communication interne</p>	<p>Déterminer des procédures concrètes d'organisation interne visant l'amélioration et la systématisation de la communication au sein de l'équipe.</p> <p>Déterminer des procédures concrètes d'organisation interne visant la mise en place d'une concertation systématique et régulière au sein de l'équipe.</p>	<p>Mettre en place un cahier de communication pour que les agents à temps partiel soient mis au courant des nouvelles informations qui concernent l'antenne.</p> <p>Inciter les agents à rédiger des articles pour l'Echo de la Guidance.</p> <p>Participer aux journées d'échanges inter-équipes, aux journées d'étude et d'échanges de la Guidance.</p> <p>Réaliser une Circulaire de rentrée propre au Service PSE.</p> <p>Participer à des groupes de travail.</p> <p>Réaliser des notes de Service.</p>
<p>Améliorer la communication externe</p>	<p>Augmenter la visibilité du Service PSE auprès des jeunes, des enseignants et des partenaires.</p>	<p>Aller à la rencontre des Directeurs, éducateurs et professeurs pour se faire connaître et reconnaître.</p> <p>Créer des partenariats pour orienter les élèves en difficultés.</p> <p>Privilégier la collaboration avec le conseil des étudiants.</p> <p>Se faire connaître au sein de l'école via le contact, la distribution de visuels, l'affichage, ...</p>

4.5. L'établissement d'un recueil standardisé de données sanitaires

PRIORITES	OBJECTIFS	PLAN D'ACTION : STRATÉGIES, ACTIONS CONCRÈTES, PUBLIC CIBLE
Tendre vers la réduction des inégalités sociales en matière de santé	<p>Optimaliser la prise en charge des personnes fragilisées en les informant et en les accompagnant dans leurs démarches.</p> <p>Améliorer la prise en charge des maladies transmissibles (prévention et dépistage) en augmentant l'accessibilité des soins de santé.</p>	<p>Donner de l'information (notamment sur la gratuité des soins) via des folders, des certificats médicaux, des animations, ...</p> <p>Orienter les personnes plus fragilisées vers les services sociaux.</p> <p>Donner des conseils sur la maladie, son traitement, sa prévention.</p>
Développer les thématiques de promotion de la santé prioritaires	Faire émerger des projets santé partant des besoins de la population en analysant les données médicales obtenues pour en tirer des conclusions.	Exploiter les données fournies par la FWB pour mener des actions de promotion de la santé.
Intensifier la collaboration avec les Centres PMS de la Province de Liège	Améliorer la prise en charge des élèves et de leurs parents en échangeant les informations entre les deux Services.	Utiliser les informations reçues dans le questionnaire sur les habitudes de vie en relation avec la santé.
Harmoniser les pratiques des agents	<p>Augmenter les compétences et la polyvalence des agents du Service PSE par le biais de formations, d'informations, ...</p> <p>Permettre aux agents du Service de partager leurs pratiques en aménageant des temps d'échanges.</p> <p>Etablir une même ligne de conduite entre les agents d'une même antenne PSE et entre les agents du Service.</p> <p>Faciliter le travail des équipes PSE en transmettant des informations, des documents « intéressants » à l'ensemble des équipes mais aussi en aménageant au mieux les ressources.</p>	<p>Partager les informations pertinentes en termes de santé publique et trouver des stratégies d'actions communes.</p> <p>Donner des formations aux agents du Service.</p>
		Sensibiliser les agents du Service PSE sur la pertinence de l'analyse.

Améliorer la communication en interne	<p>Déterminer des procédures concrètes d'organisation interne visant l'amélioration et la systématisation de la communication au sein de l'équipe.</p> <p>Déterminer des procédures concrètes d'organisation interne visant la mise en place d'une concertation systématique et régulière au sein de l'équipe.</p>	<p>Mettre en place un cahier de communication pour que les agents à temps partiel soient mis au courant des nouvelles informations qui concernent l'antenne.</p> <p>Inciter les agents à rédiger des articles pour l'Echo de la Guidance.</p> <p>Participer aux journées d'échanges inter-équipes, aux journées d'étude et d'échanges de la Guidance.</p> <p>Réaliser une Circulaire de rentrée propre au Service PSE.</p> <p>Participer à des groupes de travail.</p> <p>Réaliser des notes de Service.</p>
Améliorer la communication en externe	Augmenter la diffusion du recueil des données vers les partenaires.	Transmettre les informations intéressantes aux partenaires.

4.6. La prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles

PRIORITES	OBJECTIFS	PLAN D'ACTION : STRATÉGIES, ACTIONS CONCRÈTES, PUBLIC CIBLE
Tendre vers la réduction des inégalités sociales en matière santé	Optimaliser la prise en charge des personnes fragilisées en les informant et en les accompagnant dans leurs démarches. Améliorer la prise en charge des maladies transmissibles (prévention et dépistage) en augmentant l'accessibilité des soins de santé.	Donner de l'information (notamment sur la gratuité des soins) via des folders, les certificats médicaux, des animations, ...
Développer les thématiques de promotion de la santé prioritaires	Diminuer les effets et les conséquences des maladies transmissibles en augmentant les connaissances des jeunes, des parents et de la communauté scolaire sur la prévention et le dépistage de celles-ci.	Orienter les personnes plus fragilisées vers les services sociaux. Donner des conseils sur la maladie, son traitement, sa prévention.
Intensifier la collaboration avec les Centres PMS de la Province de Liège	Améliorer la prévention et la prise en charge des élèves, des parents et des intervenants scolaires.	Donner de l'information aux enfants, aux parents et aux intervenants scolaires lorsque la situation l'exige. Créer/promouvoir des supports traitant de la prévention et du dépistage des maladies transmissibles.
Harmoniser les pratiques des agents	Augmenter les compétences et la polyvalence des agents du Service PSE par le biais de formations, d'informations, ... Permettre aux agents du Service de partager leurs pratiques en aménageant des temps d'échanges. Etablir une même ligne de conduite entre les agents d'une même antenne PSE et entre les agents du Service. Faciliter le travail des équipes PSE en transmettant des informations, des documents « intéressants » à l'ensemble des équipes mais aussi en aménageant au mieux.	Participer ensemble aux projets EVRAS, hygiène de vie, Uniformiser les courriers par maladies, réaliser des fiches par maladies. Utiliser de façon systématique le protocole du Service et les prescrits du Décret.

Améliorer la communication en interne	<p>Déterminer des procédures concrètes d'organisation interne visant l'amélioration et la systématisation de la communication au sein de l'équipe.</p> <p>Déterminer des procédures concrètes d'organisation interne visant la mise en place d'une concertation systématique et régulière au sein de l'équipe.</p>	<p>Mettre en place un cahier de communication pour que les agents à temps partiel soient mis au courant des nouvelles informations qui concernent l'antenne.</p> <p>Inciter les agents à rédiger des articles pour l'Echo de la Guidance.</p> <p>Participer aux journées d'échanges inter-équipes, aux journées d'étude et d'échanges de la Guidance.</p> <p>Réaliser une Circulaire de rentrée propre au Service PSE.</p> <p>Participer à des groupes de travail.</p> <p>Réaliser des notes de Service.</p>
Améliorer la communication en externe	Augmenter la connaissance des écoles à propos des maladies transmissibles.	<p>Sensibiliser les Directeurs à l'importance du suivi de la procédure identifiée.</p> <p>Proposer des outils limitant la propagation des maladies transmissibles.</p> <p>Donner des conseils préventifs (les gestes de base et les règles d'hygiène élémentaire), pour limiter l'apparition des maladies transmissibles.</p> <p>Assurer la transmission de l'information des procédures de prise en charge en cas de maladies transmissibles à l'école.</p>

Chaque équipe PSE de la Province de Liège a établi son propre plan d'action. Vous trouverez celui-ci en annexe.

5^{ème} partie : Modalités de réalisation du bilan

Les objectifs de l'évaluation sont de :

- Mesurer l'état d'avancement du projet de Service.
- Situer les actions menées par rapport aux priorités identifiées dans le projet de Service.
- Adapter les actions aux réalités évolutives du terrain.
- Permettre aux agents de faire évoluer le projet de Service, de le rendre dynamique.

L'évaluation du projet de Service se fera de manière continue tout au long des six années. Que ce soit au travers des rapports d'activités ou lors de réunions, les équipes réfléchissent, modifient leurs pratiques et s'adaptent à la réalité de terrain.

Lors du rapport d'activités, en fin d'année scolaire, un regard portant sur la réalisation ou la non-réalisation des actions concrètes reprises dans les plans d'actions sera essentiel. Ce travail permettra d'identifier les actions abouties des non-abouties. Une réflexion portant sur le pourquoi de l'atteinte ou non des actions concrètes sera entreprise par les antennes PSE (antenne PSE par antenne PSE).

Le canevas ci-dessous va servir de guide d'évaluation aux équipes PSE lors du rapport d'activités. Cependant, une évaluation globale des priorités du projet de Service sera réalisée par la Direction médicale et la Coordination.



5.1 Quelles actions avez-vous mis en place pour tendre vers la réduction des inégalités sociales en matière de santé ?

Résumé de l'action menée	Oui	Non
Evoqué dans le projet de Service (entourez)	Oui	Non
Objectifs recherchés	1. 2.	
L'action est complémentaire à d'autres (entourez)	L'action est complémentaire à d'autres actions menées actuellement par l'école/dans l'antenne	L'action est complémentaire à des actions menées actuellement par d'autres partenaires
L'interdisciplinarité est suscitée et favorisée (entourez)	Des enseignants de différentes disciplines sont associés à l'action (éducateurs, cuisiniers, personnel d'entretien, ...)	Différents types de professionnels de la santé et non scolaires sont associés à l'action
Est abordé lors de réflexions entre collègues (entourez et expliquez)	Oui	Non
Stratégies de promotion de la santé mises en place (entourez et expliquez celles mises en place)	Si oui, comment ? 1. Mobiliser et enrichir les représentations 2. Développer les connaissances sur les questions de santé et le fonctionnement des services de santé 3. Favoriser les écoles en discrimination positive ou certains publics plus fragilisés 4. Communiquer sur les activités et offres de Service Explications : 1. 2. 3. 4.	3. Favoriser l'empowerment et le développement des compétences 4. Encourager la participation du public 5. Construire un dialogue avec les parents - enfants - jeunes - enseignants 9. Agir sur l'environnement
Facilitateurs		
Freins		
Solutions apportées		
Les résultats constatés sont satisfaisants (entourez et expliquez)	Les publics bénéficiaires ont manifesté leur satisfaction Explications/remarques éventuelles :	Un développement des connaissances des élèves / étudiants/communauté éducative sur les thématiques abordées a été rapporté Des modifications du fonctionnement de l'école/l'antenne sont visibles Autre :
Priorité pour l'an prochain (entourez)	Projet non prioritaire	Projet très prioritaire

5.2 Quelles actions avez-vous menées pour développer les thématiques de promotion de la santé prioritaires ?

Résumé de l'action menée	Estime de soi	L'Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle	La prévention des assuétudes	L'alimentation saine	Autre :
Evoqué dans le projet de Service	Oui			Non	
Objectifs recherchés	1. 2.				
L'action est complémentaire à d'autres (entourez)	L'action est complémentaire à des actions antérieures	L'action est complémentaire à d'autres actions menées actuellement par l'école/dans l'antenne	L'action est complémentaire à des actions menées actuellement par d'autres partenaires	Non	
L'interdisciplinarité est suscitée et favorisée (entourez)	Des enseignants de différentes disciplines sont associés à l'action	Différents acteurs scolaires sont associés à l'action (éducateurs, cuisiniers, personnel d'entretien, ...)	Différents types de professionnels de la santé et non scolaires sont associés à l'action	Différents types de professionnels hors champ de la santé et non scolaires sont associés à l'action	
Est abordé lors de réflexions entre collègues (entourez et expliquez)	Oui			Non	
Stratégies de promotion de la santé mises en place (entourez et expliquez celles mises en place)	Si oui, comment ?				
	1. Connaissances	2. Comportements	3. Environnement physique	4. Philosophie / valeurs de référence de l'école	
	5. Environnement social (règlement, relationnel, ...)	6. Ressources personnelles (esprit critique, valeurs, image de soi, ...)	7. Accès et accessibilité aux soins et services	8. Participation du public cible à la préparation/mise en place/évaluation de l'action	
	Explications :				
	1.			5.	
	2.			6.	
	3.			7.	
	4.			8.	
Facilitateurs					
Freins					
Solutions apportées					
Les résultats constatés sont satisfaisants (entourez et expliquez)	Les publics bénéficiaires ont manifesté leur satisfaction	Des modifications de comportement chez les élèves / étudiants/communauté éducative ont été rapportées	Un développement des connaissances des élèves / étudiants/communauté éducative sur les thématiques abordées a été rapporté	Des modifications du fonctionnement de l'école/l'antenne sont visibles	Autre :
Priorité pour l'an prochain (entourez)	Projet non prioritaire	Projet prioritaire	Projet très prioritaire		

5.3. Qu'avez-vous mis en place pour intensifier la collaboration avec les Centres PMS de la Province de Liège ?

Résumé de l'action menée			
Evoqué dans le projet de Service	Oui	Non	
Lié à la Convention PSE/PMS (entourez)	Concertation générale début d'année	Promotion santé	Cas de maltraitance Orientation en enseignement spécialisé Autre :
Objectifs recherchés	1. 2.		
Est abordé lors de réflexions entre collègues (entourez et expliquez)	Oui Non		
Facilitateurs	Si oui, comment ?		
Freins			
Solutions apportées			
Atteinte des objectifs (entourez et expliquez)	1. Oui - Non - Partiellement ▶ explications : 2. Oui - Non - Partiellement ▶ explications :		
Priorité pour l'an prochain (entourez)	Projet non prioritaire	Projet prioritaire	Projet très prioritaire

5.4. Harmoniser les pratiques au sein du Service PSE

5.4.1. Expliquez les actions mises en place pour harmoniser les pratiques au sein de votre antenne.

5.4.2 Les initiatives entreprises pour harmoniser les pratiques au sein du Service ont-elles apporté une plus-value au travail mené au sein de l'équipe ?

Oui – Non

5.4.2.1. Si oui, qu'avez-vous mis en place ? Quelles sont les modifications apportées ?

4.2.2.2. Si non, que proposez-vous ? Quels sont vos besoins ?

5. 5. Quelles sont les actions que vous avez mises en place pour améliorer la communication ?

● La communication interne

Résumé de l'action menée	
Evoqué dans le projet de Service	Oui : : Non
Objectifs recherchés	1. 2.
Stratégie de communication en matière de promotion santé	
Facilitateurs	
Freins	
Solutions apportées	
Atteinte des objectifs (entourez et expliquez)	1. Oui – Non – Partiellement ▶ explications : 2. Oui – Non – Partiellement ▶ explications :
Priorité pour l'an prochain (entourez)	Projet non prioritaire : : Projet prioritaire : : Projet très prioritaire

● **La communication externe**

Résumé de l'action menée		
Evoqué dans le projet de Service	Oui	Non
Objectifs recherchés	1. 2.	
Stratégie de communication en matière de promotion santé	1. Communication au bénéfice de l'élève (aspect individuel) Explications : 1. 2. 3.	2. Communication au bénéfice de la communauté scolaire 3. Communication au bénéfice des parents 4. Communication vers les partenaires 5. Communication au bénéfice de la visibilité du Service PSE
Facilitateurs	4. 5.	
Freins		
Solutions apportées		
Atteinte des objectifs (entourez et expliquez)	1. Oui – Non – Partiellement ▶ explications : 2. Oui – Non – Partiellement ▶ explications :	
Priorité pour l'an prochain (entourez)	Projet non prioritaire	Projet prioritaire
		Projet très prioritaire

5. 6. Y a-t-il des points, qui vous semblent importants dans le projet de Service, qui n'ont pas pu être travaillés et pour quelles raisons ?

Oui – Non

Points qui vous semblent importants			
Pour quelles raisons ?			
Comptez-vous travailler ces points l'année scolaire prochaine ? Si oui, comment ?	<table border="1"> <tr> <td>Oui Si oui, expliquez.</td> <td>Non Si oui, pourquoi ?</td> </tr> </table>	Oui Si oui, expliquez.	Non Si oui, pourquoi ?
Oui Si oui, expliquez.	Non Si oui, pourquoi ?		

Service de Promotion de Santé à l'Ecole
Maison Provinciale de la Formation
101 rue Cockerill 4100 Seraing
Tél.: 0032 (0)4 237 35 89 Fax : 0032 (0)4 237 35 88
pse.direction@provincedeliege.be
www.provincedeliege.be/pse